



Dans les bras du Rhin

7,50€

REICHSTETT Sur le site de la raffinerie Pétroplus : la fin du club de chasse de l'entreprise ?

La section sort du bois

Avec la mise en redressement de Pétroplus, la section chasse de la raffinerie de Reichstett semble avoir vécu ses dernières heures. Mais une dizaine de fusils ne se résignent pas à voir écrit le mot fin.

Tout bonnement écartée : le constat est amer pour la section chasse de la raffinerie dont l'histoire est imbriquée à celle du site industriel, toujours propriété de Pétroplus mais en redressement judiciaire. Elle proclame : « Nous existons mais nous ne pouvons plus chasser. »

L'interdiction est tombée au mois d'avril dernier, au moment où il fallait justement augmenter la pression sur les suidés, disent-ils. Les louvetiers ont pris la suite.

La section ne digère pas les 30 hectares de dégâts de sangliers comptabilisés dans la foulée par le FIDS (Fonds d'indemnisation des dégâts de sangliers).

Pour parler de ce qui fut son territoire – ils disent « chez nous » –, la section ne donne plus rendez-vous à son chalet construit planche après planche au début des années 90, mais chez un de ses membres. Sur la table, le café et les biscuits préparés par madame, des photos, des documents et toute une flopée de souvenirs.



Dans les archives de la section, ce tableau de chasse après une battue, devant son chalet, en novembre 2007. Les prises de 1978 et de 2010 à la raffinerie, listées par les chasseurs, en disent long sur l'évolution de la biodiversité : 64 chevreuils, 245 faisans, 7 perdrix, 2 bécasses et 0 sanglier en 1978, 48 chevreuils, 26 faisans coqs, 0 perdrix, 2 bécasses et... 47 sangliers il y a trois ans. DOCUMENT REMIS

fiant ainsi sa légitimité alors que Pétroplus s'est aujourd'hui séparé de la presque totalité des effectifs.

La raffinerie a été une véritable aubaine pour les salariés chasseurs : l'entreprise a en effet toujours pris en charge les frais liés à la chasse, cotisations et surcotisations. La section précise ne jamais avoir été membre du CE et ne comprend pas pourquoi on lui a enlevé le droit de chasser, tant que la propriété n'est pas vendue.

Les louvetiers ont pris la main au printemps

Le président des louvetiers, Michel Ka-

hn, fait mine d'avoir découvert l'existence de la section quinquagénaire ce printemps.

Il explique : « Les louvetiers sont là pour exécuter les arrêtés préfectoraux. Le préfet en a pris un pour le tir de nuit à la lampe. C'est moi qui donne ou pas les autorisations aux locataires. Les chasseurs de la raffinerie m'ont sollicité mais ils n'étaient pas en règle. Je gère donc la continuité. »

Michel Kahn fait aussi valoir que le changement de propriétaire en 2008 (Pétroplus a racheté la raffinerie à Shell) a abrogé de fait le droit de chasser jusqu'à la prochaine adjudication,

en 2015. La section chasse rétorque que le droit de chasse est attaché au titre de propriété mais que le droit de chasser, lui, est détenu par une personne physique, avec bail payant ou sans. Et de signaler au passage : « Quand on chassait, il y avait peu de dégâts. »

Autre problème : depuis fin janvier 2012, date de la mise en redressement de Pétroplus, les factures du FIDS s'étaient empilées sur le bureau de l'administrateur judiciaire, maître Claude-Maxime Weil.

Le FIDS a menacé ce mois d'août d'attaquer en justice (DNA du 15 août), ça

LE CHIFFRE

30

hectares de maïs ont été détruits par les sangliers au printemps sur le site de la raffinerie, c'est une première.

Les chasseurs d'un même secteur étant tenus de partager les frais générés, le groupement de gestion cynégétique du Ried Nord a adressé une pétition au FIDS demandant à ce que le coût des dégâts ne soit pas mutualisé (DNA du 15 août).

a porté ses fruits : les arriérés lui ont depuis été réglés.

La section chasse n'aurait-elle pas pu prendre sa part et payer, compte tenu de la situation de Pétroplus ? Les chasseurs disent y avoir songé mais cette option n'a pas fait l'unanimité. Certains membres de la section seraient prêts en tout cas à constituer une association qui se porterait candidate pour la reprise de la chasse.

Ils font valoir leur maîtrise des lieux. Rompus aux règles de sécurité draconiennes du site classé Seveso, ils connaissent comme leur poche ce territoire réparti sur les bans de Reichstett (180 hectares) et Vendenheim (270 hectares), dont la partie cultivée est tenue entre les limites naturelles des ruisseaux Neubaechel et Landgraben, la forêt – « dortoir des sangliers » – étant, elle, cerclée par une clôture (perméable).

Mais la question de savoir qui payera les dégâts de sangliers de l'année douce un peu les velléitaires. Autre motif de découragement, la conviction que de nombreux autres chasseurs lorgnent sur leur petit coin de paradis, à la faveur du démantèlement de Pétroplus. ■

MYRIAM AIT-SIDHOUM

Une véritable aubaine pour les salariés

Depuis 1963 et la construction de la raffinerie, il y a en a eu, des nuits d'affût dans les miradors, des battues... Les propriétaires successifs de la raffinerie se sont réservé le droit de chasse et ont donné celui de chasser aux salariés.

Ceux qui partaient à la retraite restaient dans le club, de façon plus ou moins tacite mais en figurant néanmoins sur des listes validées par la direction, explique la section, justi-